



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 46340

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation préoccupante des familles d'accueil agréées pour personnes âgées handicapées ou thérapeutiques. Depuis plusieurs années, l'Union nationale des associations des familles d'accueil (UNAFa) a appelé son attention sur l'importance d'une reconnaissance sociale et professionnelle des accueillants et la mise en place d'un contrat d'accueil qualifié, harmonisé au plan national. Il s'agit de mettre fin à l'exclusion sociale dans laquelle sont maintenus ces accueillants : absence de congés payés, repos, revenu de remplacement, ouverture de droits sociaux, tronqués ou refusés en raison de la faiblesse des rémunérations versées à une grande majorité d'accueillants. Aussi lui demande-t-il de lui préciser les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette situation de retard social.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46340

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 mai 2000, page 2953